



FLASH INFO

PÔLE DES JAVELLES

LA FIN DES TRAVAUX

30 septembre 2017

Séchage du four

Le four dans lequel seront brûlés les déchets résiduels après tri a été en partie construit sur place en béton réfractaire. Par conséquent dans sa phase de construction il est prévu une période de séchage des réfractaires de quelques jours ce qui libèrera un léger panache de fumée.

Nettoyage de la chaudière

La chaudière à vapeur est fabriquée en acier et la surface côté eau de la chaudière à vapeur doit être exempte de dépôts fâcheux lors de sa mise en service. Il est donc nécessaire avant sa mise en service de procéder au nettoyage et au bouillissage des tuyaux de cet équipement. Cette phase va générer également un léger panache de fumée.

Formation du personnel

Les 30 personnes de la société SETRAD/VEOLIA qui travailleront sur le centre multifilières dès son ouverture terminent leurs trois mois de formation.

Toutes ces personnes travaillaient auparavant sur les usines d'incinération d'Echillais et de Saint Pierre d'Oléron.



Vue aérienne du chantier - juillet 2017

Édito

PREPARATION DES EQUIPEMENTS



Le chantier du Centre Multifilières de Valorisation des Déchets du Pôle des Javelles entre dans sa dernière phase avec la préparation des équipements et les tests à blanc, avant une mise en service effective avec des déchets. Dans la

dernière quinzaine de septembre, seont ainsi testés tous les éléments constitutifs du process utilisé pour valoriser les déchets traités. Ces opérations intègrent le nettoyage et le contrôle de la partie combustion, en particulier le séchage des réfractaires du four et le nettoyage et bouillissage de la chaudière. Le traitement effectif des déchets n'interviendra qu'après l'obtention de l'autorisation préfectorale.

Vincent Barraud
Président du SIL

AMENAGEMENT DU CENTRE TRANSFERT DE SAINT PIERRE D'OERON

L'usine d'incinération de Saint Pierre d'Oléron a complètement été démantellée. Les travaux de construction du futur centre de transfert des ordures ménagères débuteront le 1er octobre 2017.



Bâtiment pour le transfert provisoire